



COMMUNICATION REGIONALE

MAI 2024

Union Nationale des
Syndicats Autonomes

Bilan social bretagne au 31 décembre 2023

Effectifs par catégories

	2021	2022	2023
Employés	53	52	45
TAM	384	385	385
Cadres non médicaux	65	63	66
Cadres médicaux	63	63	57
Total	565	563	553

On peut noter une réduction des effectifs employés et cadres médicaux sur les 2 dernières années, et ça s'est accélérée en 2023.

Effectifs par emplois

Il est facile de reprocher de ne pas atteindre les objectifs de prélèvements, fixés, mais en réduisant les effectifs, ça devient difficile d'y parvenir. Le nombre d'infirmières a progressé, mais c'était seulement pour contrer le manque de médecins

	2021	2022	2023
Chauffeurs	17	14	13
Métiers relations donneurs	71	71	66
Techniciens de laboratoire	154	151	159
Autres métiers laboratoire et production	16	15	20
Infirmiers	95	102	99
Médecins de prélèvement	31	32	28
Métiers de la recherche	14	14	16
Métiers support	104	100	89
Encadrement support	16	19	18
Encadrement Médico-Technique	47	45	45
Total	565	563	553

Rémunération moyenne en bretagne par groupe de métiers et par sexe

	2021		2022		2023	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Chauffeurs	2 242 €	2 387 €	2 419 €	2 502 €	2 461 €	2 543 €
Métiers relations donneurs	2 346 €	2 234 €	2 486 €	2 376 €	2 476 €	2 391 €
Techniciens de laboratoire	2 947 €	2 849 €	3 072 €	2 906 €	3 089 €	2 916 €
Autres métiers laboratoire et production	2 770 €	3 286 €	2 931 €	3 039 €	3 013 €	2 672 €
Infirmiers	3 124 €	2 880 €	3 251 €	2 998 €	3 359 €	3 051 €
Médecins de prélèvement	5 392 €	5 194 €	5 722 €	5 280 €	5 639 €	5 336 €
Métiers de la recherche	3 573 €	5 118 €	3 845 €	4 504 €	3 763 €	4 564 €
Métiers support	2 679 €	2 940 €	2 808 €	3 150 €	2 858 €	3 124 €
Encadrement support	4 661 €	6 132 €	5 082 €	5 976 €	5 282 €	6 135 €
Encadrement Médico-Technique	5 880 €	5 905 €	6 080 €	6 226 €	5 826 €	6 470 €
Total	3 335 €	3 831 €	3 492 €	3 850 €	3 517 €	3 865 €

Le tableau ci-dessus est celui qui nous est fourni par notre direction.

Il vous permet de vous situer, de voir l'évolution des salaires sur les 3 dernières années, et de constater que des inégalités salariales hommes / femmes existent encore.

**IL DEVIENT URGENT DE REVOIR LA CLASSIFICATION AINSI QUE LES RÉMUNÉRATIONS
CE CHANTIER DEVRAIT PRENDRE 18 MOIS, IL VA FALLOIR ENCORE ÊTRE TRÈS PATIENT.**



Union Nationale des
Syndicats Autonomes

Absentéisme bretagne 2023

	2021			2022			2023		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employés	5,0%	0,8%	3,5%	7,5%	1,8%	5,7%	2,5%	2,9%	2,6%
TAM	9,8%	7,6%	9,3%	11,0%	9,3%	10,6%	10,2%	10,6%	10,3%
Cadres non médicaux	3,1%	0,4%	2,1%	6,3%	1,8%	4,6%	3,9%	5,9%	4,6%
Cadres médicaux	8,2%	7,6%	8,0%	8,4%	7,3%	8,0%	10,2%	3,8%	8,0%
Total	8,7%	6,7%	7,9%	10,0%	7,0%	9,2%	9,1%	8,3%	8,9%



On constate que le taux d'absentéisme en 2023, à un peu diminué, **mais est bien au dessus de celui de 2021**. Les modifications de fonctionnement, le flou artistiques dans lequel elles s'effectuent, les changements d'horaires, de planning, les cadences **et la toujours plus grande polyvalence** qu'on demande aux personnels risquent de ne pas faire diminuer ce taux en 2024.

Nombre d'embauches en CDI par origine des personnels

	2021			2022			2023		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Embauches en CDI	9	6	15	11	3	14	8	6	14
MAD transformés en CDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détachés transformés en CDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CDD transformés en CDI	0	0	0	0	3	3	0	0	0
Intérimaires transformés en CDI	8	1	9	14	10	24	10	1	11
Extérieurs transformés en CDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stagiaires transformés en CDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transfert vers EFS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	17	7	24	25	16	41	18	7	25

En 2023, il y a eu 16 embauches en cdi de moins qu'en 2022 qui avait vu 24 intérimaires accéder à un CDI. Pour 2024 le national a évoqué **de CDIser 113 intérimaires et CDD** pour réduire les coûts de personnel, il existe dans cette population des personnes qui en ont besoin de sécurité.

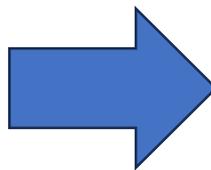
Montant des dépenses de formation à la sécurité

	2021	2022	2023
Montant des dépenses de formation à la sécurité	105 017 €	85 656 €	70 552 €



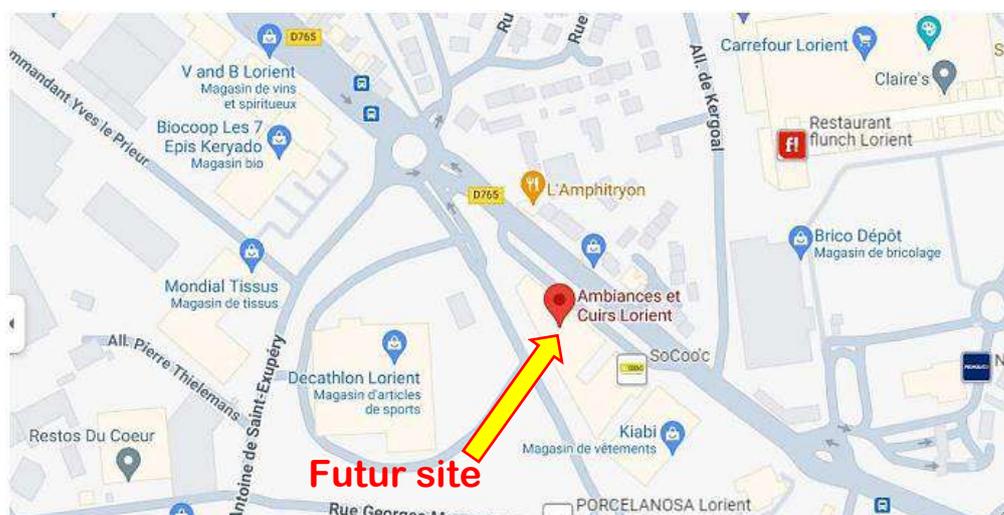
Un chose doit nous alerter, la forte diminution des dépenses de sécurité sur les 3 dernières années





Déménagement des prélèvements de Lorient

Délocalisation prévue fin 2024



Calendrier 2024 du projet

Etapes	Echéances
Signature du bail	Juin 2024
Sélection architecte + entreprises travaux	Juin - Juillet 2024
Validation plan	Juillet 2024
Travail sur agencements	Été 2024
Agrément ANSM	Été 2024
Travaux	Septembre – Novembre 2024
Déménagement	Fin 2024

L'équipe sera informée et impliquée au fur et à mesure du travail notamment sur les questions d'agencement des postes de travail.

Si les salariés consultés par la direction pensent ne pas avoir été entendus bien que leurs demandes sont justifiées, nous les invitons à prendre contact avec le syndicat dont ils se sentent proches pour qu'il aborde ce sujet en CSE (votre déléguée syndicale de site UNSA pour Lorient/Vannes est Carole Cloirec)





Union Nationale des
Syndicats Autonomes



Service distribution / délivrance

nouvelle gestion des plaquettes en Bretagne

Une nouvelle gestion des plaquettes a été mise en place en Bretagne en ce début d'année. Celle-ci consiste à améliorer, pour les patients, la qualité transfusionnelle des plaquettes **en tenant compte de deux éléments : le ratio poids corporel/concentration plaquettaire et la fraîcheur du produit**. En effet, pour une transfusion efficace il est recommandé de délivrer aux patients une quantité suffisante en plaquettes par rapport à leur poids, couplé à des produits **de moins de 5 jours** (la durée maximale d'utilisation d'une plaquette étant de 7 jours, **plus le concentré plaquettaire sera frais plus la transfusion sera efficace**).

La gestion en est d'autant plus complexe. **Les services de délivrance se retrouvent régulièrement en difficulté**, le plus souvent par manque de concentrés plaquettaires. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre produire ces concentrés en quantité suffisante **tout en évitant la surproduction et la péremption des produits** ; les besoins des patients n'étant pas constants d'une semaine ou d'un jour à l'autre. **La direction, conjointement, avec les services de délivrance et de préparations** étudient des solutions afin de répondre au mieux aux besoins transfusionnels et soulager la pression qui pèse sur les services de délivrances.



Comité d'entreprise

Réserves au 31/12/2023

Réserves ASC : 145 865 €
Réserves FCT : 38 010 €
+ résultat 2023 de 7 135 €

TOTAL DES RESERVES
= 191 010 €

Le bilan des comptes du comité social d'entreprise laisse apparaître une très grande prudence.

La création d'une réserve est une bonne chose, mais l'ensemble des élus ainsi que la direction trouve dommage que cette somme dorme sur un compte.

Une partie de cette somme pourrait être utilisée pour les salariés, plusieurs pistes pourraient être envisagées:

- l'extension des périodes de locations de mobil homes.
- Des chèques cadeaux plus importants.
- La reprise des voyages d'entreprise.
- Des cadeaux de Noël pour les enfants.



Congés exceptionnels

Congés spécifiques et absences pour événements familiaux



SANTÉ Bilan de santé CPAM (tous les 5 ans) pour les salariés de 40 ans et + Consultation ou acte de prévention médicale pour les salariés de 50 ans et + Personnel de nuit de 48 ans et +	1 jour 1/2 journée par an 1 nuit de repos conventionnel par trimestre
HANDICAP Démarche pour la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé Démarches médicales et administratives pour les salariés en situation de handicap Salariés ayant un ascendant direct, descendant à charge ou conjoint reconnu en situation de handicap Annonce de la survenue d'un handicap chez l'enfant	1 jour 2 jours / an 2 jours / an 5 jours
FAMILLE Congé proche aidant Congé de solidarité familiale (proche en fin de vie) Congé de présence parentale	3 mois – renouvelable (1 voire 2 ans sur la carrière, selon Accord) 3 mois – renouvelable 1 fois durée max. : 310 jours ouvrés
DÉMÉNAGEMENT en cas de mobilité interne	3 jrs de recherche de logement + 3 jrs de déménagement/installation
FORMATION Priorité d'accès aux VAE (Validation des acquis par l'expérience) et VAP (Validation des acquis professionnels) Congé de Formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale CFESSES (pour tous les salariés)	48h 12 jours / an
ENFANT – PARENTS Naissance ou adoption d'un enfant Enfant malade ou hospitalisé (âgé de - de 14 ans ou - de 20 ans pour les enfants en situation de handicap) Annonce de la survenue d'1 maladie chronique nécessitant apprentissage thérapeutique ou cancer de votre enfant Femmes enceintes Pour les conjoints, partenaires pacsés ou concubins salariés d'une femme enceinte Rentrée scolaire (jusqu'à la 6ème incluse)	3 jours 4 jours max par enfant et par an 5 jours 1h/jour à p. du 4ème mois de grossesse (au prorata du tps de travail) autorisation d'absence pour 3 examens ou actes médicaux 1/2 journée par an
MARIAGE Mariage et/ou PACS du salarié Mariage d'un enfant Mariage d'une sœur, d'un frère, d'une mère, d'un père	5 jours 2 jours 1 jour
DÉCÈS Décès du conjoint Décès d'un enfant / enfant de - de 25 ans ou lui-même parent Congé de deuil parental (doit être pris dans le délai d'un an à compter de la date du décès) Décès d'un parent, grand-parent, arrière-grand parent, petit-enfant, arrière petit-enfant, frère ou sœur et leur conjoint, gendre, bru, beau-père, belle-mère, frère ou sœur du conjoint Décès d'un oncle, tante, neveu, nièce	5 jours 12 / 14 jours 8 jours 3 jours 2 jours
DON DU SANG Sang Total, ou aphérèse sur temps de travail	la durée complète du parcours de don ± trajet, si pas de préjudice pour l'activité

Proche de vous



MARTIN Nicolas - Chauffeur technicien – Rennes
Représentant Syndical UNSA au CSEC
Délégué Syndical Régional UNSA EFS Bretagne
Élu UNSA Titulaire au CSE

mail: unsa.efs Bretagne@gmail.com

tél: 06 78 38 86 62



PS: Si vous ne souhaitez plus recevoir cette communication, vous pouvez décider de vous-même de bloquer l'expéditeur via la fonction « courrier indésirable » de votre messagerie.